



Livraison prévue mai 2025

Découvrez votre futur chez-vous : Investir ou vivre à Fronton !

TRANCHE 1 - 8 LOTS

Imaginez-vous **vivre ou investir** dans un cadre paisible avec possibilité **d'un double logement**, à seulement 5 minutes du centre-ville, entouré par la nature tout en bénéficiant de toutes les commodités modernes. Bienvenue à notre nouveau lotissement exclusif VINIFERA à Fronton, composé de 18 parcelles de 600 à 650 m², idéalement situées à la sortie de la ville.

Fronton, c'est l'alliance parfaite entre la vie urbaine et le charme d'une petite ville. Ici, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour une vie équilibrée : des établissements scolaires de qualité, des commerces variés, des équipements sportifs et culturels, ainsi qu'une communauté accueillante et chaleureuse.

Ne manquez pas cette opportunité unique de devenir propriétaire dans un cadre idyllique. Les parcelles sont rares et suscitent un intérêt grandissant !

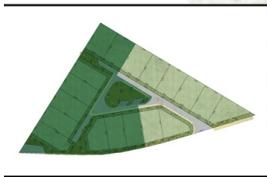
Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, contactez-nous dès maintenant.

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

- ★ Cadre de vie agréable avec toutes les commodités d'une ville moyenne
- ★ Accès facile à Toulouse
- ★ Dynamisme économique et culturel

Plan de COMPOSITION

Edition du 17/12/2024 15:44:05



Grille de PRIX

Lot	Surface	SDP	CES	Prix Grille
1 - Libre	600 m ²	500 m ²	0,0 m ²	89 900,00€
2 - Libre	600 m ²	500 m ²	0,0 m ²	89 900,00€
13 - Libre	601 m ²	500 m ²	0,0 m ²	124 900,00€
14 - Libre	601 m ²	500 m ²	0,0 m ²	124 900,00€
15 - Libre	601 m ²	500 m ²	0,0 m ²	124 900,00€
16 - Libre	601 m ²	500 m ²	0,0 m ²	124 900,00€
17 - Libre	601 m ²	500 m ²	0,0 m ²	109 900,00€
18 - Libre	601 m ²	500 m ²	0,0 m ²	89 900,00€

INFORMATION COMMERCIALE

Notre Responsable Commerciale Hectare
Ingrid PREVOST
06 71 14 13 57

AGENCE LABEGE
ZAC de la grande Borde
45, rue Garance
31670 LABEGE

FRAIS À LA CHARGE DU CLIENT

- * Les frais de notaire
- * Les frais de géomètre : 360 € TTC
- * La caution équipements communs : 500€
- * La caution obligation acquéreurs : 500€
- * Création association syndicale : 100€
- * Le forfait impôt foncier : 50 €

Les taxes liées au permis de construire :

- * Taxe d'aménagement :
 - Part départementale TA : 1.3 %
 - Part communale TA : 15 %
- * Redevance d'Archéologie Préventive : 0.4 %
- * PFAC : 40 €/M² SDP

INTERLOCUTEURS DU PROGRAMME

Notaire de l'opération

Office notarial ZOE ROUZE GONZALVEZ
430 RTE DE TOULOUSE - 31620 FRONTON France

Géomètre

CABINET VAILLES-CIVADE
170 AV SAINT GERMIER - 31600 MURET France